

Informations & Instructions

IMPORTANT

Le bon renseignement de cette fiche est indispensable pour un traitement RAPIDE de la licence.

UN DOSSIER INCOMPLET EST UN DOSSIER REJETE PAR LA LIGUE

Merci de veiller à renseigner ➤ numéro de portable et adresse mail,

Ils nous permettent de vous contacter tout au long de la saison

1 TARIFS DES LICENCES

Catégories	Tarifs	PART CD	A PAYER
+ 18 ANS 2003 et avant	190 €	-16.30	173.70
Moins 18 ANS de 2004 à 2006	170 €	-16.30	153.70
Moins 15 ANS de 2007 à 2010	140 €	-16.30	123.70
Moins 11 ANS de 2011 et après	125 €	-16.30	108.70
Baby Hand	45 €	-16.30	28.70
Joueur/Dirigeant	125 €	-16.30	108.70
Dirigeant	60 €	-16.30	43.70

Suite à l'année blanche 2020/2021, le CD 17 a décidé d'offrir sa part sur les licences, à tous les licenciés (création ou renouvellement)

Le club a décidé d'offrir leur licence à tous les licenciés 2020/2021

(Renouvellements)

2 TARIFS FRAIS MUTATIONS -sont à la charge du licencié

Catégories	TARIFS
+ 16 ANS	163 €
13/16 ANS	92 €
Moins de 13	GRATUIT



MODE DE REGLEMENT

Vous avez la possibilité de demander un échelonnement de vos paiements
(Maxi en 3 fois / 3 mois à suivre et au plus tard le 31 Dec. 2021)

Dans ce cas, merci d'indiquer au dos des chèques la date d'encaissement désirée.

1 seul chèque N° Montant :

Echelonnement : Chèque N° Mois :

Chèque N° Mois :

Chèque N° Mois :

Chèques vacances Nb..... X € = €

Tickets sports Nb..... x € = €

Espèces Total de €

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA POSSIBLE UNE FOIS LA LICENCE ACCORDEE PAR LA FFHB

3 TARIFS SPECIAUX LICENCES « FAMILLES »

Lorsque dans la famille, il y a plusieurs licenciés, **LICENCE DIRIGEANT NON COMPRISE**, les cotisations se décomposent comme suit :

TROISIEME LICENCE ➤ Réduction de 20 % sur la moins chère

Au-delà ➤ Réduction de 30 % sur la moins chère

Les réductions ne sont pas cumulables

LES RENSEIGNEMENTS CI-DESSOUS SONT IMPERATIFS POUR UNE BONNE GESTION DE VOTRE DEMANDE

NOM PRENOM DU LICENCIE DATE DE NAISSANCE.....TAILLE :

LIEU DE NAISSANCE..... ADRESSE MAIL

(En majuscules pour une meilleure lecture SVP)

RESSE POSTALE :

NOM PARENTS SI DIFFERENT

PERE ou MERE : NUM PORTABLE..... NUM DOMICILE.....

POUR LES MINEURS, ADRESSE MAIL PARENTS (En majuscules SVP) :

LICENCE : CATEGORIE MONTANT..... PREMIERE DEMANDE RENOUELEMENT

Je reconnais avoir pris connaissance des informations figurant sur la fiche de renseignements et déclare adhérer à l'US Saintes Handball en respectant le règlement intérieur

Fait à, le

**Au verso
Imprimés à fournir
IMPERATIVEMENT**



CREATION (PREMIERE DEMANDE)

MINEUR

- 1 La fiche de renseignements complétée, datée, signée
- 2 Un justificatif d'identité
Carte d'identité ou Passeport attestant de la nationalité ou page du livret de famille concernant le demandeur uniquement ou Acte de naissance.
- 3 L'Attestation Questionnaire de santé
Seule la 1^{ère} page est cochée et complétée et remise comme justificatif
La 2^{ème} page reste confidentielle et est conservée par le représentant légal du mineur
- 4 Une photo d'identité, de face, récente. **Elle sera valable 3 saisons et disparaîtra automatiquement la 4ème**
- 5 L'autorisation parentale
OBLIGATOIRE pour tout licencié né en 2003 et plus à la date de la demande
L'encadré sur le dopage devra être coché

MAJEUR

- 1 La fiche de renseignements complétée, datée et signée
- 2 Un certificat médical ➤ Il devra obligatoirement comporter :
 - ✓ le nom et prénom du futur licencié
 - ✓ sa date de naissance
 - ✓ la mention spécifique « apte à la Pratique sportive en compétition ou en loisirs »
 - ✓ la signature du médecin
 - ✓ son tampon sur lequel doit figurer sa qualité ainsi que son numéro répertoire RPPS sauf si déjà
 - ✓ indiqué sur l'imprimé propre du médecin

Il peut être complété par un REMPLACANT ou UN INTERNE :

Remplaçant ➤ les docs du médecin titulaire seront utilisés; Il biffera le nom du titulaire et indiquera sa qualité de remplaçant et son identité.

Il apposera son propre tampon où figurera son RPPS

Interne ➤ S'il n'est pas encore enregistré à l'ordre des médecins (Interne)

Il doit fournir son numéro de licence et apposer le tampon complet du médecin référent.

Le certificat sera valable 3 saisons et disparaîtra automatiquement la quatrième

- | | | | |
|---|---------------------------------------|-------------------------------|---|
| 3 | Une pièce d'identité | Carte d'identité ou Passeport | Le permis de conduire sera accepté |
| 4 | Une photo d'identité récente, de face | Sera valable 3 saisons | Disparaîtra automatiquement la 4 ^{ème} |

**POUR TOUS, le ou les chèques de règlement (échelonnement possible en 3 CB)
(Selon tarifs et tranches d'âges indiqués sur tableau « tarifs » plus haut)**

RENOUVELLEMENT

MINEUR

- 1 Attestation questionnaire de santé (Voir instructions « Créations »)
- 2 Autorisation Parentale
- 3 Photo d'identité, de face, récente N'est valable que 3 saisons - A renouveler si antérieur à 2018/2019
S'efface automatiquement

MAJEUR

- 1 Certificat médical si antérieur au 01/06/2019 ➔ S'efface automatiquement
Voir précisions sur les instructions FFHB « Création »
- 2 Attestation questionnaire de santé - Voir « Création »
- 3 Photo d'identité Voir au-dessus « Mineur »

+ NOUVEAU

1 L'ATTESTATION D' HONORABILITE

SEULS, les licenciés MAJEURS ayant une fonction d'encadrant sportif pour mineurs : médical, arbitre, table de marque, Accompagnateur mineurs (même occasionnel), dirigeants **DEVRONT** remplir ce document

Lorsque le licencié MAJEUR recevra le lien pour enregistrer sa demande, il devra répondre sur son rôle dans le club par une attestation « numérique » à compléter directement à la réception du lien Gesthand .

A la fin de cette procédure, une attestation d'honorabilité « papier » vous sera proposée.
Vous devrez l'éditer, la compléter, la signer et l'insérer dans Gesthand, au même titre que les autres pièces (Certificat médical, ...) **Bloquant si non fournie**

L'attestation « papier » sera remise au club avec les autres pièces du dossier

LES RENOUVELLEMENTS SONT OFFERTS PAR LE CLUB POUR LA SAISON 2021/2022
Décision du Conseil d'Administration

MUTATION

POUR TOUS : Elle est sans justificatif si validation par la FFHB avant le 31 Août 2021

Au-delà, certains justificatifs seront exigés selon la situation du licencié. Ils vous seront précisés au moment de l'adhésion

2009 et plus	Aucun justificatif - Mutation gratuite
2008 à 2005	Justificatifs selon le motif de la mutation - Payante - Voir tableau plus haut
2004 et moins	Idem - Payante - Voir tableau plus haut

Les démarches sont à faire auprès du nouveau club



CHARTRE DE L'US SAINTES HANDBALL

2021-2022

Article 1 : L'Accueil et L'Encadrement

Le club a pour vocation de transmettre les fondamentaux du handball à ses adhérents dans le respect des règles de fonctionnement de l'association. Le club met en place un encadrement capable de transmettre des contenus techniques adaptés aux joueurs afin

Article 2 : Le joueur, la joueuse

L'adhésion à L'US Saintes Handball implique que le joueur ait des droits mais aussi des devoirs:

- Le joueur ou la joueuse a droit :

- Au respect de chacun : parents, joueurs, éducateurs, dirigeants, arbitres.
- à la meilleure formation en fonction de ses possibilités.

d'assurer le bon déroulement des séances d'entraînements.

Le club ne s'engage pas à ce que tous les joueurs jouent le week-end mais il s'efforcera d'engager en compétition un nombre suffisant d'équipes par rapport à son effectif la formule de

- à son épanouissement par la pratique et au plaisir de jouer au handball.

- Le joueur ou la joueuse doit :

- Respecter ses partenaires, ses adversaires, les arbitres, les parents, les dirigeants du club et des autres clubs.
- Respecter le matériel du club, les locaux et ranger après une séance ou compétition.
- Respecter les décisions prises par les responsables du club : Entraîneurs, dirigeants et des arbitres.
- Arriver à l'heure aux entraînements et aux matchs.

compétition choisie par le joueur (élite ou Compétition). Les dirigeants et surveillants de gymnase pourront refuser l'accès à la salle aux joueurs non munis de chaussures propres.

- Venir au match pour lequel il ou elle a été convoqué(e). à défaut il ou elle doit en aviser son entraîneur dans des délais permettant son remplacement
- Porter une tenue propre à la pratique du handball en particulier, il doit venir à l'entraînement avec des chaussures propres différentes de celles qu'il a portées en venant au gymnase.
- Pour les matchs, venir avec sa tenue officielle complète.

-Le joueur ou la joueuse ne doit pas:

- Faire preuve de violence ou d'agressivité.(si il y a une amende, le frais seront à la charge du joueur)
- Critiquer les décisions des arbitres.

Article 3 : Les Parents

Les parents sont un maillon indispensable pour le bon fonctionnement du club et l'épanouissement du joueur. Les parents ont droit au bon encadrement de leurs enfants, à la qualité de la formation et au respect de chacun. Les parents doivent s'engager à accompagner le plus souvent possible les enfants aux compétitions et aux entraînements afin de maintenir un dialogue avec les entraîneurs et les dirigeants. Un roulement devra être instauré pour les compétitions. Les parents devront rester en retrait de l'activité et s'interdire de toute intervention pendant une séance ou un match. En cas de problème, ils devront se mettre en relation avec l'entraîneur voire avec les dirigeants du club. Les parents devront veiller à l'assiduité et à la ponctualité de leurs enfants et prévenir en cas d'absence. Les parents sont les premiers supporters. Ils doivent cependant s'interdire de tout débordement physique et verbal en particulier pendant les matchs à l'égard des joueurs, des arbitres, des dirigeants des autres clubs.

Le Licencié, [SI MAJEUR]

Les Parents,

